

Conj 8 Les temps composés

Un temps composé indique souvent une action qui se passe avant l'action exprimée par le temps simple correspondant.

<u>Temps simple</u>		<u>Temps composé</u>
Présent	↔	Passé composé
Futur simple	↔	Futur antérieur
Imparfait	↔	Plus-que-parfait
Passé simple	↔	Passé antérieur

Le **plus-que-parfait** est formé de l'**auxiliaire avoir ou être conjugué à l'imparfait**, suivi du **participe passé du verbe**.

Ex : Dès qu'il avait fini ses devoirs , Pierrot jouait dans le jardin.

action 1	action2
plus-que-parfait	imparfait

Le **futur antérieur** est formé de l'**auxiliaire avoir ou être conjugué au futur**, suivi du **participe passé du verbe**.

Ex : Il rentrera chez lui quand il aura fait les courses.

action 2	action 1
futur simple	futur antérieur

Le **passé antérieur** est formé de l'**auxiliaire avoir ou être conjugué au passé simple**, suivi du **participe passé du verbe**.

Ex : Dès qu'elle fut arrivée, Marinette accrocha son manteau.

action 1	action2
passé antérieur	passé simple

⚠ Lorsque le plus-que-parfait, le futur antérieur ou le passé antérieur sont formés avec l'**auxiliaire être**, le **participe passé** s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.



Conj 7 Les temps composés

Un temps composé indique souvent une action qui se passe avant l'action exprimée par le temps simple correspondant.

<u>Temps simple</u>		<u>Temps composé</u>
Présent	↔	Passé composé
Futur simple	↔	Futur antérieur
Imparfait	↔	Plus-que-parfait
Passé simple	↔	Passé antérieur

Le **plus-que-parfait** est formé de l'**auxiliaire avoir ou être conjugué à l'imparfait**, suivi du **participe passé du verbe**.

Ex : Dès qu'il avait fini ses devoirs , Pierrot jouait dans le jardin.

action 1	action2
plus-que-parfait	imparfait

Le **futur antérieur** est formé de l'**auxiliaire avoir ou être conjugué au futur**, suivi du **participe passé du verbe**.

Ex : Il rentrera chez lui quand il aura fait les courses.

action 2	action 1
futur simple	futur antérieur

Le **passé antérieur** est formé de l'**auxiliaire avoir ou être conjugué au passé simple**, suivi du **participe passé du verbe**.

Ex : Dès qu'elle fut arrivée, Marinette accrocha son manteau.

action 1	action2
passé antérieur	passé simple

⚠ Lorsque le plus-que-parfait, le futur antérieur ou le passé antérieur sont formés avec l'**auxiliaire être**, le **participe passé** s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

